Référent Sécurité au travail

FINALITE:

Répondre à la loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 qui a introduit l'article L4644-1 du Code du travail qui impose à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Externaliser la mission de référent en maîtrise des risques en santé et sécurité des travailleurs en faisant appel à un intervenant externe reconnu en tant qu'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

MODALITES:

Mise en place d'une convention d'abonnement de trois ans renouvelable.

NOTRE DEMARCHE:

Evaluation des risques par la réalisation de diagnostics,

Elaboration et planification d'actions s'inscrivant dans la démarche de prévention de l'employeur. Suivi de la mise en œuvre de ces actions.

NOTRE EXPERTISE:

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels enregistré auprès de la DIRECCTE Centre.



AVESTAS

Formations, Conseil, Vérifications réglementaires

51 rue Blanche de Castille 37 300 Joué-lès-Tours

06 11 68 59 69

o.lesur@avestas.fr

www.avestas.fr



NOTRE MISSION

- Réalisation et suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Réalisation et suivi des plans d'actions spécifiques aux facteurs de pénibilité.
- Réalisation et suivi individuel des fiches d'exposition aux risques.
- Réalisation du livret d'accueil sécurité de l'entreprise.
- Réalisation des plans de prévention et des protocoles sécurité.
- Réalisation de la partie sécurité du règlement intérieur de l'entreprise.
- Coordination de la démarche de prévention des risques professionnels en lien avec l'activité de l'entreprise : prise en compte des risques liés à la co-activité et aux interventions des entreprises extérieures.
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention.
- Planification et suivi des contrôles réglementaires.
- Planification et suivi des formations et habilitations nécessaires.
- Actualisation des indicateurs de résultats en santé et sécurité au travail.
- Communication en interne sur les enjeux de la prévention.